



CHECK-LIST & FAQ - Journée Chantiers Ouverts 2018

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 17 mars 2018

1. À quoi faut-il impérativement penser ?

- Assurez-vous de recevoir l'autorisation écrite du maître d'ouvrage pour l'ouverture de son chantier au grand public lors de la Journée Chantiers Ouverts du 7 mai. Cette autorisation est indispensable pour pouvoir participer à la Journée Chantiers Ouverts. Vous trouverez un modèle d'autorisation à faire remplir dans le dossier d'inscription.
- Vérifiez si les photos et les maquettes que vous souhaitez utiliser pour les actions de communication sont libres de droits. Si elles ne le sont pas, demandez l'autorisation écrite de l'architecte de l'ouvrage. Vous trouverez un modèle d'autorisation dans le dossier d'inscription.
- Renvoyez votre dossier d'inscription dûment complété **avant le 17 mars 2018**. Votre inscription ne sera valable que lorsque nous aurons reçu votre dossier d'inscription dûment complété et signé. Vous pourrez ensuite enregistrer votre inscription en ligne. Ce n'est qu'à ce moment-là que vous pourrez bénéficier de la promotion et de la publicité gratuites de votre entreprise et de vos projets de construction (en ligne et sur papier).

2. Concernant les assurances obligatoires

- Informez votre assureur de votre participation à la Journée Chantiers Ouverts et vérifiez que vos polices actuelles couvrent bien cet événement. Vous trouverez un document type à cet effet dans le dossier d'inscription.

3. Concernant les obligations au niveau de la sécurité

- Dès que vous avez l'autorisation du maître d'ouvrage, associez votre conseiller en sécurité à l'élaboration d'un parcours de visite sûr pour les visiteurs. Un plan de sécurité doit obligatoirement être rédigé et transmis à la Confédération Construction avant le 31 mars 2017.

4. Pensez à demander des autorisations supplémentaires

- Vérifiez aussi auprès de la commune si des autorisations doivent être demandées ou des informations communiquées à la police et aux pompiers par rapport à la tenue de l'événement, (autorisation ou interdiction de) stationnement, (signalisation spécifique). La Confédération Construction peut vous aider dans ces formalités.

5. Comment rentabiliser au mieux ma Journée Chantiers Ouverts ?

- Vous pouvez profiter de cet événement pour organiser une véritable fête d'entreprise, en prenant soin évidemment de n'oublier personne.



- Veillez à ce que votre personnel se sente concerné par la participation à la Journée Chantiers Ouverts. Votre meilleure carte de visite sera en effet la fierté qui émanera de vos travailleurs lors de la Journée Chantiers Ouverts.

6. Comment organiser votre Journée Chantiers Ouverts ?

- La Confédération vous aide à préparer cet événement. Vous pouvez en outre compter sur la collaboration active du personnel de votre confédération locale ou de votre fédération professionnelle. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.
- En tant qu'entreprise de construction participante, vous recevrez des codes d'accès au site www.journeechantiersouverts.be sur lequel vous trouverez toutes les informations et les outils de communication utiles. En tant que participant, vous pouvez également y faire la publicité de votre entreprise et de vos projets de construction.

7. Que vais-je recevoir de la Confédération pour promouvoir mon chantier ?

- La Confédération procure **gratuitement** un kit promotionnel. Ce matériel se compose de drapeaux et de bannières, panneaux indicateurs JCO, des panneaux de sécurité.
- Ce matériel ne comporte pas de dates. Vous devrez donc le réutiliser l'année suivante.
- Les entreprises participantes reçoivent également des gadgets, des affiches, des posters, des brochures, des bandes de balisage, des gilets de sécurité, etc.

8. Quelle publicité sera faite à propos de la Journée Chantiers Ouverts ?

- Pour placer la Journée Chantiers Ouverts sous les feux des projecteurs, l'insertion de messages publicitaires est prévue dans plusieurs médias : journaux (dominicaux), toutes-boîtes, presse quotidienne nationale, revues professionnelles. Des messages sont également diffusés à la radio et/ou à la télévision.
- De plus, quelques semaines avant l'événement, la Confédération Construction mène une campagne de publicité d'envergure à propos de la Journée Chantiers Ouverts par le biais d'affiches dans les rues ou sur les bus, dans les gares, etc.
- Nous signalerons également l'événement aux universités, hautes écoles et partenaires en formation, organisations d'architectes afin qu'ils relayent l'information aux personnes à la recherche d'un emploi, aux étudiants, aux stagiaires, ...et qu'ils les renseignent sur les perspectives d'emploi qu'offre le secteur. Vous pouvez d'ailleurs à cette occasion mettre en évidence les profils que vous recherchez et vos postes vacants.